

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) de l'Yonne

2ème trimestre 2026

La loi pour le plein emploi a instauré une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi, aux niveaux **national, régional, départemental** et **local**. Cette gouvernance renouvée a pour vocation d'assurer la coordination, coopération et co-construction entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Les comités locaux pour l'emploi (CLPE) définissent les **stratégies locales de l'emploi** et les **traduisent de manière opérationnelle**. Ils organisent des **partenariats** au regard des **projets territoriaux**, en lien avec l'ensemble des collectivités territoriales et notamment les communes et intercommunalités. Le préfet de département arrête les limites géographiques des comités locaux institués au sein du département en fonction des caractéristiques de chaque territoire, en concertation avec le président du conseil régional et le président du conseil départemental.

Dans l'Yonne, la composition des CLPE est la suivante :



Directeur de la publication : Simon-Pierre Eury

Conception et réalisation : Service Études Statistiques Évaluation (SESE)

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté

5 place Jean Cornet - 25041 Besançon Cedex

www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr

Pour toute demande d'information : dreets-bfc.statistiques@dreets.gouv.fr

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Auxerre

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Drets

données brutes	T2 2026	Auxerre Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	6 150	100 %	+6,8
<25 ans	930	15 %	+6,9
25-49 ans	3 440	56 %	+9,6
50 ans et +	1 780	29 %	+1,7
Hommes	3 330	54 %	+8,8
Femmes	2 820	46 %	+4,4
Catégories ABC	12 000	100 %	+5,8
<25 ans	1 700	14 %	+4,9
25-49 ans	6 910	58 %	+8,1
50 ans et +	3 390	28 %	+1,5
Hommes	6 090	51 %	+7,4
Femmes	5 910	49 %	+4,2
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	5 780	48 %	+13,6
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	920		+3,4
Catégorie E	570		-3,4
Catégorie F	1 600		/
Catégorie G	720		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 2e trimestre 2026

6 150 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 6,8 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 5,8 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 14 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 4,9 % par rapport à l'année dernière.

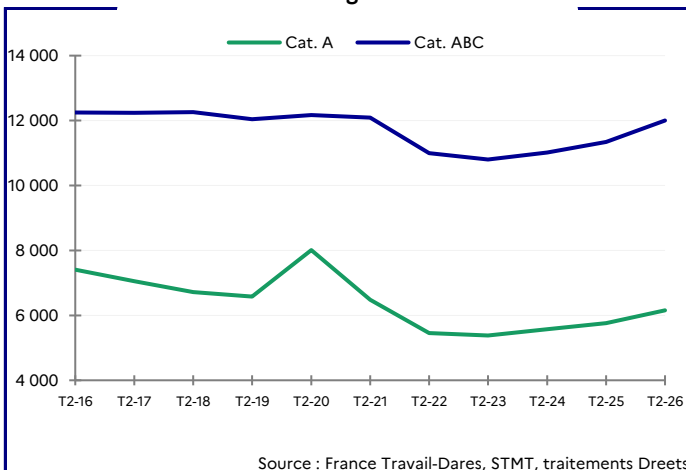
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 58 % du total. Leur nombre croît de 8,1 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 28 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 1,5 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

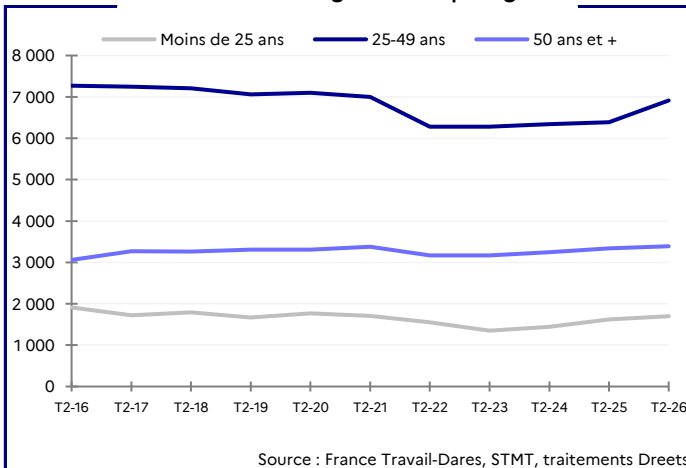
Les DELD forment 48 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 13,6 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 1 600 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 720 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Pour en savoir plus : [Les inscrits à France Travail | DARES](#)

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Auxerre

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

	T2	Cumul	Evol. (en %)
	2026	2026	cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-81,2
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	124	355	+58,5
CEJ*	33	62	-65,9
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 1T2026)	95	95	-4,7

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreetts - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T1	T1	T1
	2026	2025	2024
Auxerre			
Equivalent emplois à temps plein	1 870	1 940	1 790
dont			
Agriculture	10	10	0
Industrie	1 260	1 290	1 120
Construction	120	140	150
Commerce	110	80	70
Services	370	420	450

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Ind. agro-alimentaires	470
Métallurgie et fab. de produits métalliques	170
Rép. et inst. de machines et équip.	160
Act. de serv. adm. et de soutien	160
Construction	120

Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 870 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 1 260 emplois (ETP), représentant environ 67 % du total. Ce nombre diminue de 2 % en un an. Le secteur des services suit avec 370 emplois (ETP), soit environ 20 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 12 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (environ 470 ETP), métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements (environ 170 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source : DGEFP, données provisoires au 20 juillet 2026

	T1	T1
	2026	2025
Auxerre		
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	5	4
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	54	83
Heures indemnisées	5 035	8 321
Taux de consommation	8,3	7,5

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Guide de lecture :

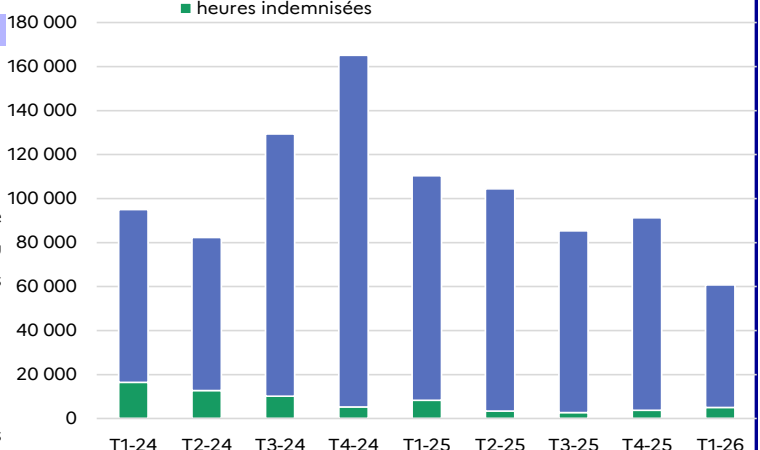
Au 1er trimestre 2026, en moyenne :

5 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 54 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 5 035 heures. Les établissements ont consommé 8,3 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires

■ heures demandées et autorisées par l'administration
■ heures indemnisées



Auxerre

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

		T1 2026	T1 2025	Guide de lecture :
Auxerre				
Embauches		10 970	10 169	Au 1er trimestre 2026 • Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ? 10 970 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 801 en plus par rapport à l'an dernier à la même période. • Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ? Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 16 % des recrutements contre 18 % à la même période en 2025.
Contrats signés				
dont	CDD	9 178	8 326	• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ? 8 714 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 88 % duraient moins d'un mois (88 % il y a un an à la même période). • Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ? 2 107 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 37 en moins par rapport à l'an dernier à la même période. • Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement. Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 38 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 7 % des ruptures, les licenciements économiques 8 %.
	CDI	1 792	1 843	
	Evol. CDD	+10,2 %	-2,8 %	• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ? Ils représentent 23 % des embauches et 22 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 16 % ont signé un CDI. • La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ? Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 85 % occupaient un CDD inférieur à un mois.
	Evol. CDI	-2,8 %	-8,5 %	
Départs		10 821	9 939	
Fins de CDD		8 714	7 795	
dont CDD <1 mois		88 %	88 %	
Ruptures de contrat		2 107	2 144	
démissions		791	830	
lic. économiques		45	60	
fins période d'essai		403	408	
retraite		147	169	
rupture conventionnelle		160	172	
lic. non économiques		477	430	
autres		84	75	

**Focus sur les jeunes**

Embauches	Départs
2 574	2 432
Part des jeunes dans les embauches : 23 %	Part des jeunes dans les départs : 22 %
Part CDI : 16 %	Part CDD <1 mois : 85 %

**Focus sur les seniors**

Embauches	Départs
2 637	2 774
Part des seniors dans les embauches : 24 %	Part des seniors dans les départs : 26 %
Part CDI : 6 %	Part CDD <1 mois : 89 %

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

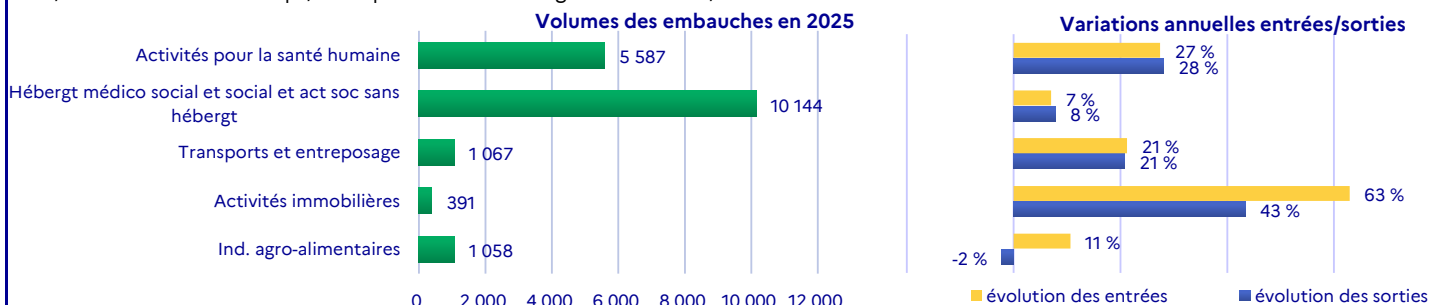
Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "activités pour la santé humaine" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 27,4 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 28,1 %.

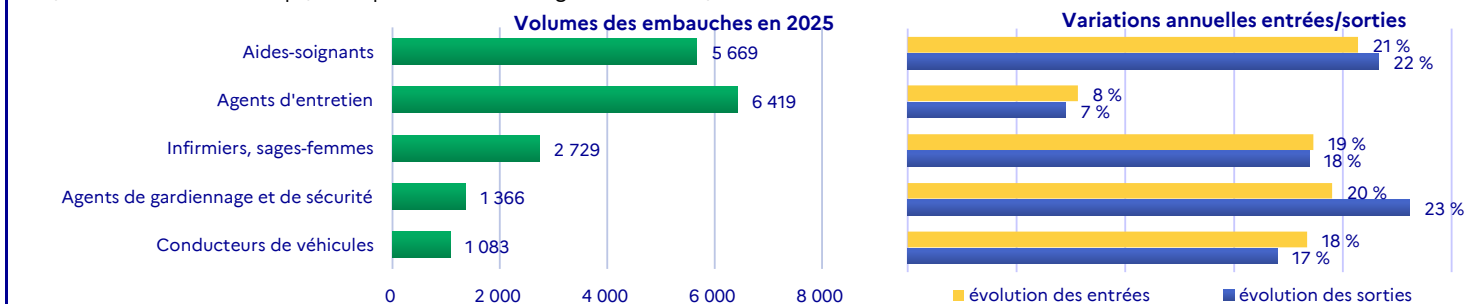


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides-soignants" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 20,7 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 21,6 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Auxerre

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017	
			En valeur	En %
Auxerre	164 992	160 968	-4 024	-2,4
Yonne	338 291	332 267	-6 024	-1,8
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

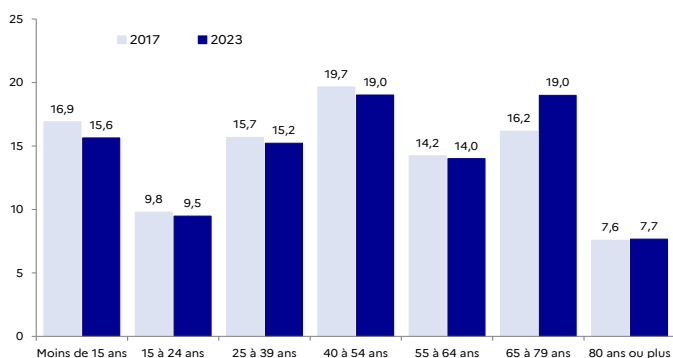
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

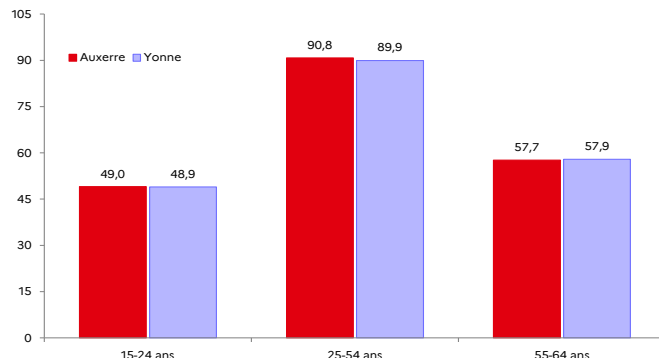
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017
Auxerre	72 531	70 503	-2,8	35 209	34 316	-2,5	62 630	62 691	+0,1
Yonne	148 073	145 051	-2,0	71 717	70 040	-2,3	127 268	128 335	+0,8
Région BFC	1 262 416	1 267 559	+0,4	609 233	610 960	+0,3	1 104 152	1 137 841	+3,1

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Auxerre	3 083	9 126	664	13 504	115	11 541	7	2 696	3 869	36 867
Yonne	6 202	18 270	1 260	25 391	210	20 452	19	8 043	7 691	72 155
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2025	2024	Evol. (en %)	2025 (en %)	2024 (en %)
Auxerre					
Commerce, réparation automobile	7 027	7 071	-0,6	19,1	19,1
Construction	3 174	3 218	-1,4	8,6	8,7
Hébergmt médico social et social et act soc sans hébergmt	2 815	2 858	-1,5	7,6	7,7
Act. de serv. adm. et de soutien	2 640	2 768	-4,6	7,2	7,5
Transports et entreposage	2 399	2 519	-4,8	6,5	6,8
Hébergement et restauration	2 113	2 123	-0,5	5,7	5,7
Ind. agro-alimentaires	1 699	1 602	+6,1	4,6	4,3
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 331	1 362	-2,3	3,6	3,7
Activités pour la santé humaine	1 300	1 258	+3,3	3,5	3,4
Intérim	1 276	1 154	+10,6	3,5	3,1
Autres activités de services	1 189	1 137	+4,6	3,2	3,1
Rép. et inst. de machines et équip.	1 149	1 169	-1,7	3,1	3,2
Toutes activités	36 867	37 042	-0,5	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Avallon

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	T2 2026	Part	Evol. annuelle
Avallon			
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	1 610	100 %	+10,3
<25 ans	250	16 %	+13,6
25-49 ans	870	54 %	+11,5
50 ans et +	490	30 %	+6,5
Hommes	920	57 %	+8,2
Femmes	690	43 %	+13,1
Catégories ABC	2 890	100 %	+5,5
<25 ans	400	14 %	+8,1
25-49 ans	1 550	54 %	+4,7
50 ans et +	940	33 %	+5,6
Hommes	1 510	52 %	+4,1
Femmes	1 380	48 %	+7,8
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	1 410	49 %	+17,5
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	200		+11,1
Catégorie E	170		-10,5
Catégorie F	470		/
Catégorie G	90		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 2e trimestre 2026

1 610 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 10,3 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 5,5 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 14 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 8,1 % par rapport à l'année dernière.

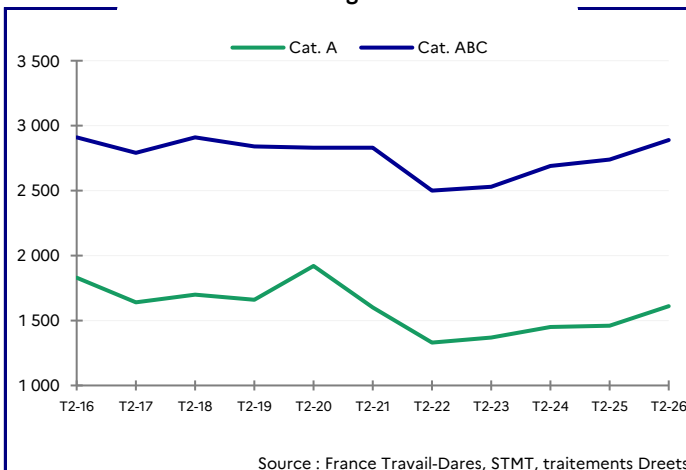
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 54 % du total. Leur nombre croît de 4,7 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 33 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 5,6 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

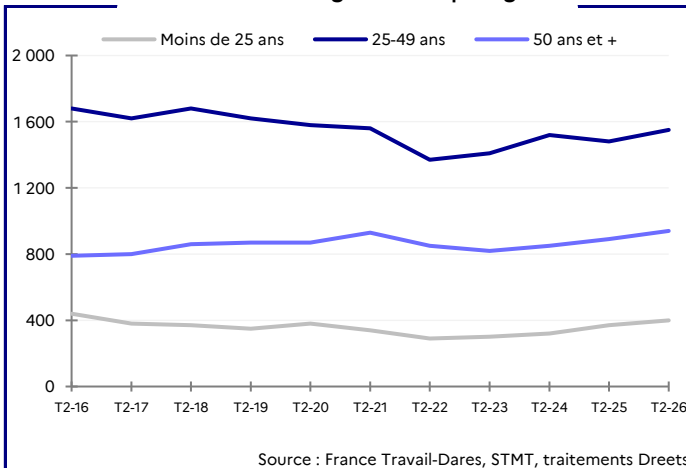
Les DELD forment 49 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 17,5 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 470 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 90 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Pour en savoir plus : [Les inscrits à France Travail | DARES](#)

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Avallon

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	5	-68,8
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	37	83	+50,9
CEJ*	66	123	-26,8
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 1T2026)	12	12	-21,5

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T1 2026	T1 2025	T1 2024
Avallon			
Equivalent emplois à temps plein	110	70	120
dont			
Agriculture	0	0	0
Industrie	50	50	50
Construction	20	10	20
Commerce	10	0	10
Services	30	10	40

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Fab. de produits en caoutchouc, plastique	20
Construction	20
Fab. de textiles, ind. de l'habillement	10
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	10
Fab. de machines et équipements	10

Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 110 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 50 emplois (ETP), représentant environ 45 % du total. Ce nombre est stable sur un an. Le secteur des services suit avec 30 emplois (ETP), soit environ 27 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur augmente de 200 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques (environ 20 ETP), construction (environ 20 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 20 juillet 2026

	T1 2026	T1 2025
Avallon		
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	48	29
Heures indemnisées	5 220	1 823
Taux de consommation	73,9	23,6

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Guide de lecture :

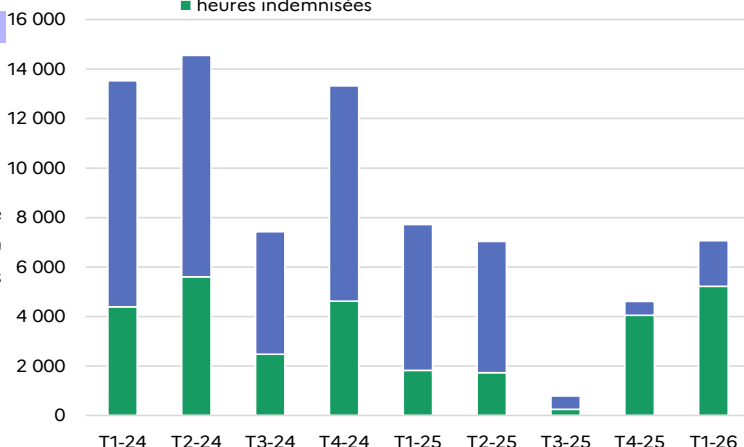
Au 1er trimestre 2026, en moyenne :

48 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 5 220 heures. Les établissements ont consommé 73,9 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires

■ heures demandées et autorisées par l'administration
■ heures indemnisées



Avallon

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

	T1 2026	T1 2025	
Avallon			Guide de lecture :
Embauches	1 879	1 753	Au 1er trimestre 2026
Contrats signés			• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?
dont			1 879 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 126 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.
CDD	1 623	1 459	• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?
CDI	256	294	Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 14 % des recrutements contre 17 % à la même période en 2025.
Evol. CDD	+11,2 %	+0,5 %	
Evol. CDI	-12,9 %	+7,7 %	
Départs	1 929	1 753	• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?
Fins de CDD	1 529	1 404	1 529 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 84 % duraient moins d'un mois (83 % il y a un an à la même période).
dont CDD <1 mois	84 %	83 %	• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?
Ruptures de contrat	400	349	400 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 51 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
démissions	124	131	• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les
lic. économiques	51	7	employeurs renforcent les tensions de recrutement.
fins période d'essai	58	50	Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 31 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 9 % des ruptures, les licenciements économiques 13 %.
retraite	35	43	
rupture conventionnelle	51	39	
lic. non économiques	72	72	
autres	9	7	
			• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
			Ils représentent 19 % des embauches et 19 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 16 % ont signé un CDI.
			• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
			Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 69 % occupaient un CDD inférieur à un mois.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
357	358
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
19 %	19 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
16 %	69 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
644	699
Part des seniors dans les embauches :	Part des seniors dans les départs :
34 %	36 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
3 %	93 %

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Source : Dares, MMO

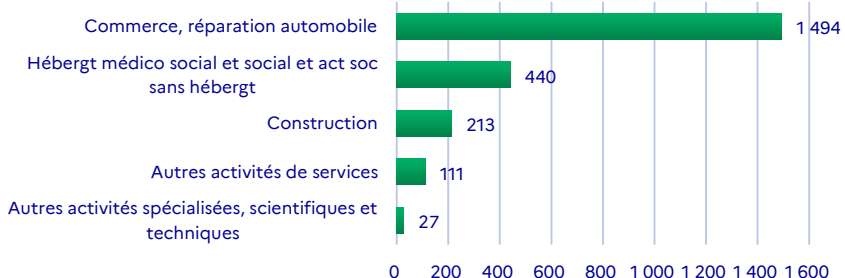
Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

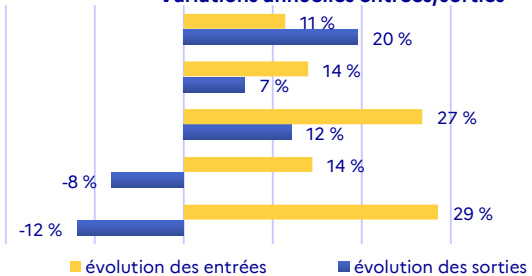
• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 11,4 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 19,5 %.

Volumes des embauches en 2025



Variations annuelles entrées/sorties



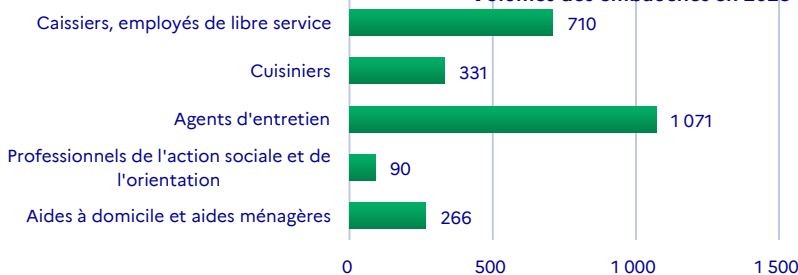
Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

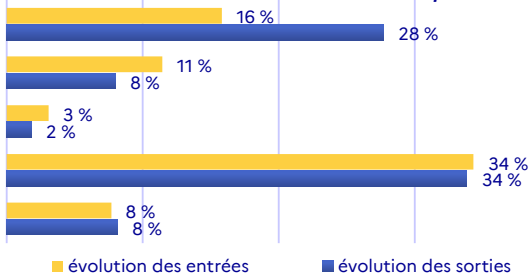
• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "caissiers, employés de libre service" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 15,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 27,7 %.

Volumes des embauches en 2025



Variations annuelles entrées/sorties



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Avallon

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017	
			En valeur	En %
Avallon	42 467	40 498	-1 969	-4,6
Yonne	338 291	332 267	-6 024	-1,8
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

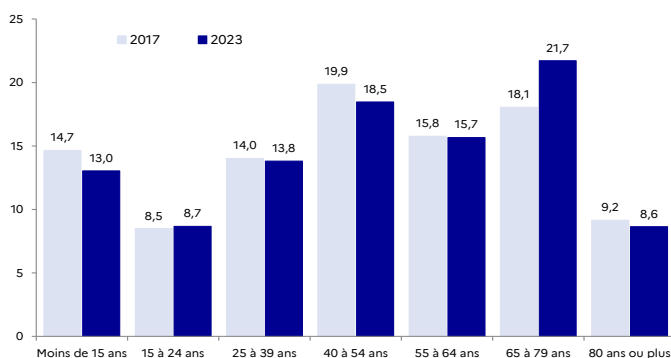
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

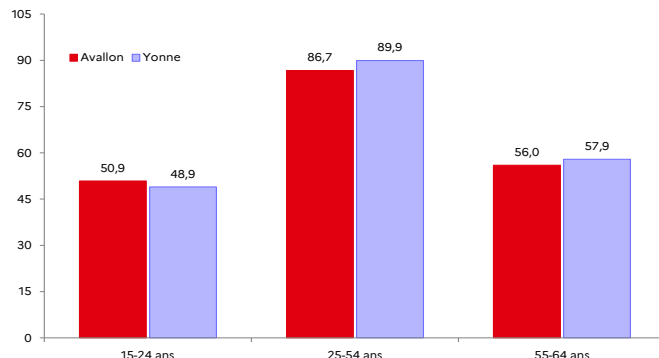
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017
Avallon	17 859	16 671	-6,7	8 427	7 879	-6,5	15 407	14 803	-3,9
Yonne	148 073	145 051	-2,0	71 717	70 040	-2,3	127 268	128 335	+0,8
Région BFC	1 262 416	1 267 559	+0,4	609 233	610 960	+0,3	1 104 152	1 137 841	+3,1

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Avallon	854	2 494	140	2 546	11	1 159	3	1 010	1 008	7 209
Yonne	6 202	18 270	1 260	25 391	210	20 452	19	8 043	7 691	72 155
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2025	2024	Evol. (en %)	2025 (en %)	2024 (en %)
Avallon					
Commerce, réparation automobile	1 884	1 925	-2,1	26,1	26,3
Transports et entreposage	713	746	-4,4	9,9	10,2
Hébergement et restauration	615	620	-0,8	8,5	8,5
Hébergmt médico social et social et act soc sans hébergmt	610	612	-0,3	8,5	8,3
Construction	609	603	+1,0	8,4	8,2
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	466	489	-4,7	6,5	6,7
Activités juridiques, comptables	427	416	+2,6	5,9	5,7
Activités pour la santé humaine	222	218	+1,8	3,1	3,0
Administration publique	187	176	+6,3	2,6	2,4
Ind. agro-alimentaires	183	197	-7,1	2,5	2,7
Autres activités de services	168	151	+11,3	2,3	2,1
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	142	143	-0,7	2,0	2,0
Toutes activités	7 209	7 331	-1,7	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Sens

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	T2 2026	Sens Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	5 660	100 %	+8,8
<25 ans	910	16 %	+8,3
25-49 ans	3 210	57 %	+9,9
50 ans et +	1 530	27 %	+6,3
Hommes	2 970	52 %	+9,2
Femmes	2 690	48 %	+8,0
Catégories ABC	10 550	100 %	+4,8
<25 ans	1 570	15 %	+9,0
25-49 ans	6 220	59 %	+5,1
50 ans et +	2 770	26 %	+2,2
Hommes	5 310	50 %	+4,7
Femmes	5 250	50 %	+4,8
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	4 790	45 %	+7,2
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	650		-4,4
Catégorie E	700		+45,8
Catégorie F	1 360		/
Catégorie G	330		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 2e trimestre 2026

5 660 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 8,8 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 4,8 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 9,0 % par rapport à l'année dernière.

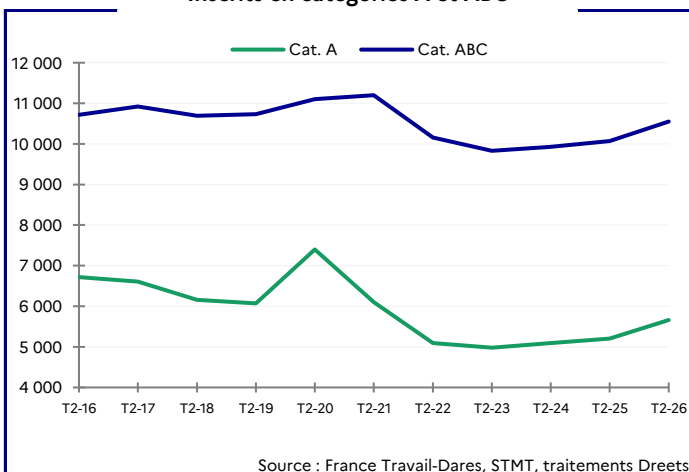
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 59 % du total. Leur nombre croît de 5,1 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 26 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 2,2 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

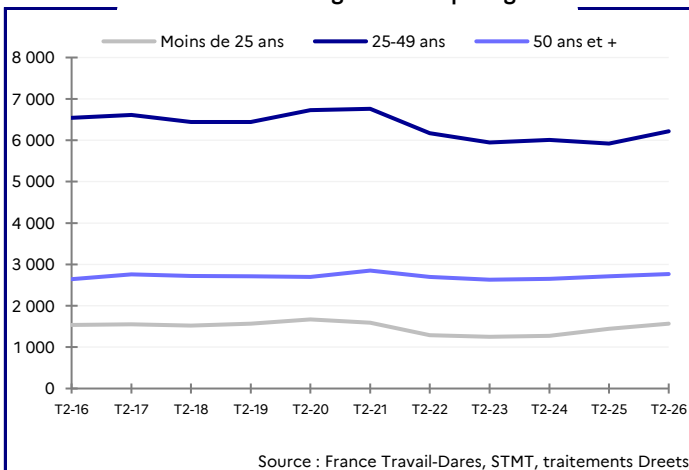
Les DELD forment 45 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 7,2 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 1 360 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 330 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Pour en savoir plus : [Les inscrits à France Travail | DARES](#)

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Sens

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

	T2	Cumul	Evol. (en %)
	2026	2026	cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	n.s.
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	73	171	+9,6
CEJ*	65	137	+191,5
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 1T2026)	61	61	+64,6

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T1	T1	T1
	2026	2025	2024
Equivalent emplois à temps plein	1 870	1 700	1 850
dont Agriculture	0	0	0
Industrie	1 070	930	1 010
Construction	60	70	80
Commerce	230	170	230
Services	510	530	530

Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 870 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 1 070 emplois (ETP), représentant environ 57 % du total. Ce nombre augmente de 15 % en un an. Le secteur des services suit avec 510 emplois (ETP), soit environ 27 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 4 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication d'équipements électriques (environ 370 ETP), transports et entreposage (environ 250 ETP).

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Fab. d'équipements électriques	370
Transports et entreposage	250
Commerce, réparation automobile	230
Act. de serv. adm. et de soutien	210
Ind. agro-alimentaires	170

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 20 juillet 2026

	T1	T1
	2026	2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	4
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	64	253
Heures indemnisées	4 209	12 890
Taux de consommation	6,7	16,2

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

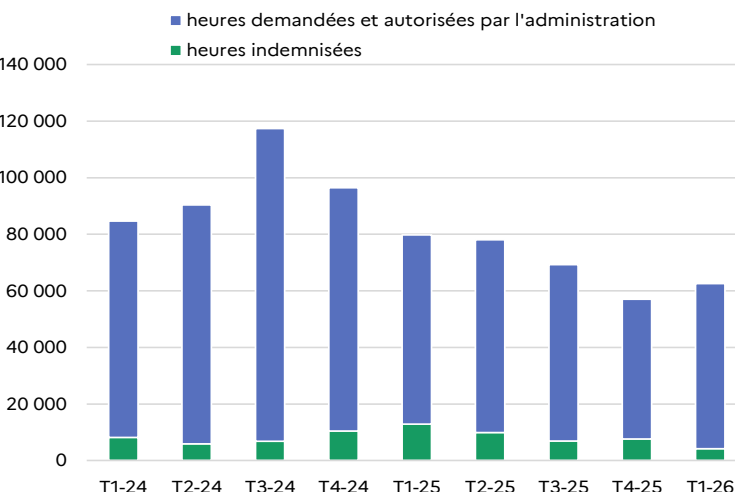
Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2026, en moyenne :

64 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 4 209 heures. Les établissements ont consommé 6,7 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

		T1 2026	T1 2025	Guide de lecture :
Sens				
Embauches		6 981	6 430	Au 1er trimestre 2026 • Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ? 6 981 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 551 en plus par rapport à l'an dernier à la même période. • Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ? Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 20 % des recrutements contre 22 % à la même période en 2025.
Contrats signés				
dont	CDD	5 587	4 986	• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ? 5 215 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 91 % duraient moins d'un mois (89 % il y a un an à la même période). • Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ? 1 651 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 170 en moins par rapport à l'an dernier à la même période. • Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement. Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 37 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 7 % des ruptures, les licenciements économiques 8 %.
	CDI	1 394	1 444	
	Evol. CDD	+12,1 %	+10,5 %	• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ? Ils représentent 19 % des embauches et 19 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 24 % ont signé un CDI. • La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ? Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 83 % occupaient un CDD inférieur à un mois.
	Evol. CDI	-3,5 %	-3,7 %	
Départs		6 866	6 242	
Fins de CDD		5 215	4 761	
dont CDD <1 mois		91 %	89 %	
Ruptures de contrat		1 651	1 481	
démissions		615	536	
lic. économiques		34	21	
fins période d'essai		369	357	
retraite		109	89	
rupture conventionnelle		134	133	
lic. non économiques		319	294	
autres		71	51	

**Focus sur les jeunes**

Embauches	1 319
Départs	1 294
Part des jeunes dans les embauches :	19 %
Part CDI	24 %
Part des jeunes dans les départs :	19 %
Part CDD <1 mois	83 %

**Focus sur les seniors**

Embauches	1 774
Départs	1 833
Part des seniors dans les embauches :	25 %
Part CDI	6 %
Part des seniors dans les départs :	27 %
Part CDD <1 mois	95 %

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

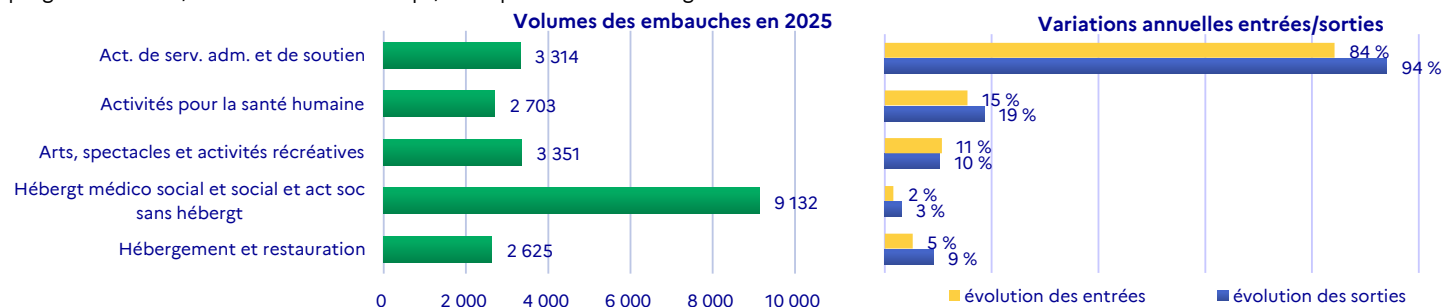
Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "activités de services administratifs et de soutien" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 84,2 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 94 %.

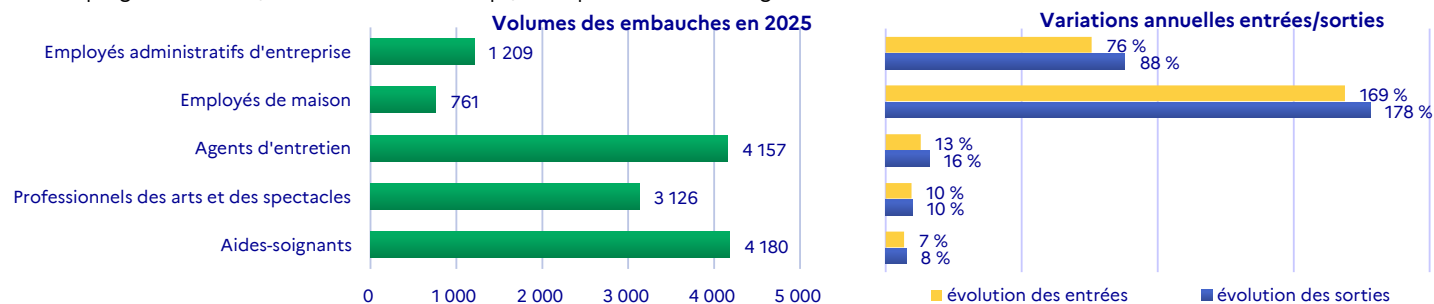


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "employés administratifs d'entreprise" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 75,7 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 88 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Sens

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017	
			En valeur	En %
Sens	130 832	130 801	-31	-0,0
Yonne	338 291	332 267	-6 024	-1,8
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

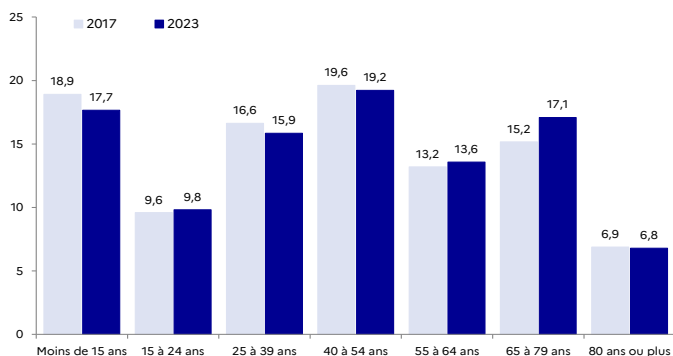
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

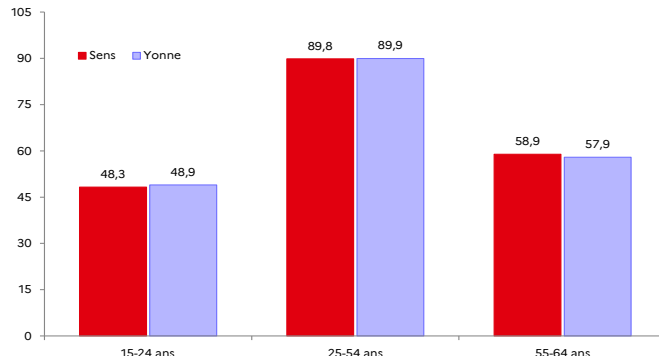
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017
Sens	57 682	57 876	+0,3	28 080	27 845	-0,8	49 231	50 841	+3,3
Yonne	148 073	145 051	-2,0	71 717	70 040	-2,3	127 268	128 335	+0,8
Région BFC	1 262 416	1 267 559	+0,4	609 233	610 960	+0,3	1 104 152	1 137 841	+3,1

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Sens	2 265	6 650	456	9 341	84	7 752	9	4 337	2 814	28 080
Yonne	6 202	18 270	1 260	25 391	210	20 452	19	8 043	7 691	72 155
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2025	2024	Evol. (en %)	2025 (en %)	2024 (en %)
Sens					
Commerce, réparation automobile	6 882	6 897	-0,2	24,5	24,6
Hébergement médico social et social et act soc sans hébergement	2 292	2 260	+1,4	8,2	8,1
Transports et entreposage	2 000	1 931	+3,6	7,1	6,9
Construction	1 911	1 930	-1,0	6,8	6,9
Hébergement et restauration	1 588	1 459	+8,8	5,7	5,2
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 472	1 489	-1,1	5,2	5,3
Ind. agro-alimentaires	1 370	1 349	+1,6	4,9	4,8
Intérim	1 299	1 233	+5,4	4,6	4,4
Fab. d'équipements électriques	1 220	1 286	-5,1	4,3	4,6
Act. de serv. adm. et de soutien	956	951	+0,6	3,4	3,4
Activités pour la santé humaine	953	963	-1,0	3,4	3,4
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	906	924	-1,9	3,2	3,3
Toutes activités	28 080	28 020	+0,2	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Principaux indicateurs

CLPE de l'Yonne

	Auxerre	Avallon	Sens	Yonne	BFC
Inscrits à France Travail au 2ème Trim. 2026 (en données brutes)					
Catégorie A	6 150	1 610	5 660	13 430	106 039
Evol. annuelle (en %)	+6,8	+10,3	+8,8	+8,0	+2,1
Catégories ABC	12 000	2 890	10 550	25 450	202 713
Evol. annuelle (en %)	+5,8	+5,5	+4,8	+5,3	+1,5
Inscrits depuis 1 an ou plus	5 780	1 410	4 790	11 980	96 040
Catégorie D	920	200	650	1 780	13 607
Catégorie E	570	170	700	1 440	13 492
Catégorie F	1 600	470	1 360	3 420	23 410
Catégorie G	720	90	330	1 130	12 047
Entrées dans les dispositifs au 2ème Trim. 2026					
PEC	s	s	s	s	12
Cumul 2026	s	5	s	8	95
PACEA	124	37	73	234	2 506
Cumul 2026	355	83	171	609	5 948
CEJ*	33	66	65	164	1 627
Cumul 2026	62	123	137	322	3 683
Apprentissage (secteur privé) au 1T2026	95	12	61	168	1 386
Cumul 2026	95	12	61	168	1 386
Recours à l'intérim au 1er Trim. 2026					
Equivalent emplois à temps plein	1 870	110	1 870	3 850	28 870
Evol. (en %) sur 1 an	-3,6	+57,1	+10,0	+3,8	-2,5
Recours à l'activité partielle au 1er Trim. 2026					
Heures indemnisées	5 035	5 220	4 209	14 464	234 987
Evol. (en nbre) sur 1 an	-3 286	+3 397	-8 681	-8 570	-167 456
Embauches et départs au 1er Trim. 2026					
Embauches	10 970	1 879	6 981	19 830	175 080
Evol. (en %) sur 1 an	+7,9	+7,2	+8,6	+8,1	+5,5
Départs	10 821	1 929	6 866	19 616	174 045
Evol. (en %) sur 1 an	+8,9	+10,0	+10,0	+9,4	+7,2
Démographie - Population active (RP 2023)					
Population totale	160 968	40 498	130 801	332 267	2 802 670
Evol. 2023/2017	-2,4	-4,6	-0,0	-1,8	-0,3
Actifs de 15 à 64 ans	70 503	16 671	57 876	145 051	1 267 559
Evol. 2023/2017	-2,8	-6,7	+0,3	-2,0	+0,4
Actifs en emploi de 15 à 64 ans	62 691	14 803	50 841	128 335	1 137 841
Evol. 2023/2017	+0,1	-3,9	+3,3	+0,8	+3,1
Structure de l'emploi salarié total fin 2024					
Source : Insee-Flores					
Nombre de salariés	56 942	11 575	37 287	105 804	968 122
Part (en %) dans :					
Agriculture	4,5	3,2	1,3	3,2	2,0
Secteur public	27,6	32,0	24,2	26,9	25,6
Secteur privé (hors agriculture) :	67,9	64,8	74,5	69,9	72,4
Industrie	15,8	11,6	19,4	7,9	17,4
Construction	5,6	5,1	5,2	5,4	5,5
Commerce	13,0	16,9	19,0	15,6	13,3
Services marchands	23,8	23,0	20,4	31,2	24,8
Services non marchands	9,6	8,3	10,4	9,8	11,3

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.